

Le Fraterniste : organe de
l'Institut général psychosique
: revue générale de psychosie
/ dir. Jean Béziat

Institut général psychosique (Aubervilliers, Seine-Saint-Denis).
Auteur du texte. Le Fraterniste : organe de l'Institut général
psychosique : revue générale de psychosie / dir. Jean Béziat.
1913-08-15.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

DEMAIN

Que nous apportera demain ? C'est à qui voudrait le savoir. C'est si beau de pouvoir dire : Je sais ! Et alors on bâtit des châteaux en Espagne !, on sait !

Du plus petit au plus grand, c'est à celui qui apportera des projets plus ou moins vastes — et suivant qu'il est inspiré par une psychose ou par une autre — qui établira des résolutions desquelles, selon lui, on ne saurait s'écarter sans être un félon.

Des papes, il y en a un peu partout.

Il y a d'abord celui de Rome excommuniant ceux qui écrivent le contraire de ce qu'il pense. La congrégation de l'Index l'aide dans ce suprême travail. Il n'excommunie pas seulement les siens, les baptisés catholiques, mais surtout les libre-penseurs, car il paraît que l'on ne doit jamais penser librement.

Guesdes, lui aussi est un pape. C'est celui du collectivisme. Il est moins rigoureux, son excommunication ne va qu'à ceux qui s'écartent pas à la lettre des décisions prises par celui-ci.

Les libre-penseurs, si cela continue auront aussi leur pape. D'après quelques dirigeants fort peu clairvoyants, les sociétés de libre-pensée seront ou ouvrières ou ne seront pas !

M. Poincaré, avant qu'il fut président de la République était le pape, ne voulant pas de l'impôt sur le revenu, aussi fut-il l'élé des sous-papes de la droite.

Il y a aussi des rois et des empereurs qui sont des papes. Et tous ces papes que font-ils ? Ce que le jeu des psychoses leur permet de faire, rien de plus. Ballottés eux comme les autres, ils sont logés à la même enseigne que le Czar de Bulgarie, vainqueur d'hier, vaincu aujourd'hui... et quoi... demain ?

Que nous apportera demain ? La tranquillité dans les esprits ou le chambardement mondial ? L'impôt toujours pesant sur les masses laborieuses ou sur le capital placé dans les mains des non travailleurs ?

Et depuis toujours on échafaude projet sur projet, on centralise armée sur armée et l'on ne sait... ce que sera demain.

Mais voici une appréciation des choses du moment, due à M. Camille Pelletan, député et ancien ministre qui a sa valeur. Il dit :

« Nos impôts actuels les plus abusifs sont des impôts sur les signes extérieurs, comme les portes et fenêtres, comme les patentes établies d'après la valeur locative et la nature du commerce et de l'industrie. Toutes les fois qu'on a voulu accorder le nom de l'impôt sur le revenu, sans la chose, on a proposé des impôts sur les signes extérieurs. Dix fois, l'absurdité de ce système a été démontrée et a fait échouer les projets fondés sur lui. Le ministère actuel recommence. C'était un défi. M. Barthou a dû prendre l'engagement de proposer un impôt sur le revenu » conforme aux principes adoptés par la Commission du budget. Est-ce que les mots de déclaration et d'évaluation directe lui auraient échappé la bouche ? Je ne sais, mais la formule qu'il a employée ne prête pas à équivoque. Il s'agit bien de renoncer aux « signes extérieurs », le dernier espoir des riches qui veulent faire tomber

sur les pauvres leur juste part d'impôt.

Il a dû s'engager aussi sur l'impôt sur le capital, réclamé depuis longtemps par M. Javal, qui, sur ce point a le double mérite d'avoir pris une très louable initiative, et d'avoir préparé un projet très intéressant.

Voilà les promesses qu'il a dû faire. Il ne lui sera peut-être, ni très agréable, ni très facile de les tenir. On sait si le véritable impôt sur le revenu, et les autres impôts sur la richesse, acceptés en Allemagne et en Angleterre, par les classes qui en supportent le poids, mais qui ont assez d'esprit politique pour en sentir la nécessité sont repoussés chez nous, avec une colère aveugle, par tous les privilégiés de la fortune. Ils ne pardonnent pas au gouvernement qui céderait sur ce point essentiel. Et c'est parmi ces privilégiés que le gouvernement actuel trouve ses meilleurs et ses plus solides amis. Il ne lui faudra pas seulement renoncer à l'appui des Droudes qui, jusqu'ici, l'ont fait vivre. Il lui faudra aussi se brouiller à mort avec le Centre. La fameuse alliance démocratique et son fondateur, M. Carnot, frémissent d'horreur et errent à l'incertitude, à la tyrannie, etc. Le « Temps » accablé de ses imputations cette concession à la « démagogie ». Et que dira le président de la République ? En l'état on a dit qu'on ne voulait plus de « socialistes », qu'on voulait un président qui gouverne. Au temps où il était l'enfant chéri de l'alliance démocratique, il a multiplié les déclarations violentes contre le projet d'impôt sur le revenu ; il a été porté à l'Élysée par les éléments réactionnaires ou modérés qui ont horreur de la réforme fiscale, et cette réforme serait l'une des premières œuvres de sa présidence. Plus d'un alors, l'accuserait de trahison.

Il faut donc s'attendre à ce que le gouvernement essaye encore d'esquiver ses engagements. Mais ils ont été pris, ils sont formels : on ne pourra pas s'en écarter.

Si M. Barthou recule, il tombe, s'il persiste, il met M. Poincaré dans une fâcheuse posture.

Et alors, c'est là le DEMAIN qui fait s'écrouler les châteaux de cartes et s'évanouir les châteaux en Espagne ou ailleurs.

Pape, empereur, roi ou président, n'oubliez jamais qu'il y aura, toujours... DEMAIN.

Le XXVII^e Congrès International de Médecine vient de tenir ses assises à Londres, du 5 au 12 août.

Le Bureau avait demandé à notre distingué collaborateur, M. le docteur Foviau de Courmelles de faire le rapport sur Les Rayons X et le radium en Gynécologie.

Ce rapport a été lu dans la matinée du 11 août 1913 à l'Imperial College devant une réunion plénière des sections de Radiologie et de Gynécologie.

Le succès de notre ami a été considérable et nous lui adressons toutes nos félicitations.

Le succès de notre ami a été considérable et nous lui adressons toutes nos félicitations.

Le succès de notre ami a été considérable et nous lui adressons toutes nos félicitations.

Le succès de notre ami a été considérable et nous lui adressons toutes nos félicitations.

Le succès de notre ami a été considérable et nous lui adressons toutes nos félicitations.

Le succès de notre ami a été considérable et nous lui adressons toutes nos félicitations.

Le succès de notre ami a été considérable et nous lui adressons toutes nos félicitations.

Le succès de notre ami a été considérable et nous lui adressons toutes nos félicitations.

Le succès de notre ami a été considérable et nous lui adressons toutes nos félicitations.

Le succès de notre ami a été considérable et nous lui adressons toutes nos félicitations.

Le succès de notre ami a été considérable et nous lui adressons toutes nos félicitations.

Le succès de notre ami a été considérable et nous lui adressons toutes nos félicitations.

Le succès de notre ami a été considérable et nous lui adressons toutes nos félicitations.

Le succès de notre ami a été considérable et nous lui adressons toutes nos félicitations.

Le succès de notre ami a été considérable et nous lui adressons toutes nos félicitations.

Le succès de notre ami a été considérable et nous lui adressons toutes nos félicitations.

Le succès de notre ami a été considérable et nous lui adressons toutes nos félicitations.

Le succès de notre ami a été considérable et nous lui adressons toutes nos félicitations.

Le succès de notre ami a été considérable et nous lui adressons toutes nos félicitations.

Le succès de notre ami a été considérable et nous lui adressons toutes nos félicitations.

Correspondance d'Angleterre

LA SITUATION DANS LES BALKANS

Comme j'ai eu déjà l'occasion de vous le laisser entrevoir, il est aujourd'hui absolument établi que les Bulgares ont pris les Serbes par surprise et au mépris des plus élémentaires lois de la guerre. D'après un officier de l'armée serbe en ce moment en mission à Londres, voici les faits tels qu'ils se seraient passés : c'est dans la nuit du 30 juin ou 1^{er} juillet que commencèrent les hostilités et si notre correspondant est digne de lui comme nous le croyons, il est clair que les Bulgares furent les agresseurs. D'après l'officier en question, les officiers de l'armée bulgare auraient à la date mentionnée invité leurs camarades serbes à une sorte de thé de five o'clock. Les serbes se seraient empressés d'accepter et auraient fraternisé avec les Bulgares jusqu'à une heure relativement tardive de la soirée. Un groupe photographique aurait été pris, et vers huit heures les Bulgares auraient reconduit leurs alliés au delà de la frontière avec tous les témoignages de la plus sincère amitié. Un peu plus tard toute l'armée bulgare forte de 100 bataillons et de 200 canons se portait en avant. Comme preuve à l'appui, cet officier nous a montré une épreuve d'un ordre du commandant bulgare de la 2^e brigade de la 4^e division, épreuve qui fut trouvée après la défaite, dans les archives du 31^e régiment d'infanterie. Ce document contient la phrase suivante : « Il faut attaquer l'ennemi à l'improviste », phrase dont on ne saurait exagérer l'importance dans les circonstances actuelles, et qui constitue un chef d'accusation des plus graves à l'égard de l'Etat-major. Cette irréfutable preuve d'un plan d'attaque préconçu et préparé de longue main est pour le moment entre les mains des Serbes.

Le fait le plus saillant et qui pourra créer un facteur nouveau de discord dans un avenir plus ou moins prochain, c'est que la Bulgarie épuisée pour l'instant, ne se résignerait jamais à jouer un rôle effacé dans la péninsule. Aussitôt remise de sa défaite, il est fort à craindre qu'elle surgisse à nouveau quelque querelle avec ses voisins ce qui éventuellement pourrait entraîner une intervention soit de la Russie soit de l'Autriche.

Et puisque nous parlons de l'Orient le concert européen ne doit pas non plus perdre de vue la duplicité des Turcs, qui profitant des troubles, se sont empressés de déchirer le traité de Londres.

Si la diplomatie souffre sans protestor de pareils procédés, la paix mondiale deviendra impossible à maintenir et les nations pacifiques seront toujours à la merci d'un adversaire plus belliqueux ou mieux armé. Ce serait la fin de toute espèce de sécurité commerciale, industrielle et financière, partant de toute confiance et de tout crédit.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Pour l'Irlande, la question purement politique se double d'un problème religieux. En effet, tandis que la partie agricole du pays qui constitue la majorité, est catholique, la minorité industrielle, très riche, relève de diverses confessions protestantes. Cette minorité protestante est absolument opposée à tout projet d'autonomie pour l'Irlande, de Home Rule, comme on dit ici. L'application de la mesure que le gouvernement britannique se propose de mettre à l'essai à brève échéance aboutirait fatalement à une guerre civile, car les habitants catholiques du comté d'Ulster ne l'accepteraient pas. Ils craignent en effet de se voir placés sous la férule du clergé romain.

Ainsi donc, l'Irlande est divisée contre elle-même en deux camps qui se haïssent de cette haine tenace et avec cet amertume que seules enfantent les dissensions religieuses. Le problème semble fort difficile à résoudre, car ni l'un ni l'autre parti ne veut faire concession.

C'est au fond de cette rivalité qu'il existe somme toute, une question de race. Les protestants de Belfast descendent des envahisseurs écossais et anglais qui subjuguèrent la verte Erin et la conquérèrent pour leur souverain.

Peut-être la neutralisation sincère et complète de l'enseignement offrirait-elle une base d'accommodement ? Mais en Angleterre, pays éminemment conservateur et fort attaché à ses traditions, il est peu probable qu'on se résigne à pareille éventualité. Sans doute nos amis de l'Entente cordiale ont su régler à l'amiable le problème scolaire dans le Sud-Africain ; mais là, il ne s'agissait que d'une question de langage, tandis qu'en Irlande, c'est un véritable cas de conscience qui se pose. Le cabinet libéral se tirera-t-il de ce pas difficile sans faire un appel au peuple ? c'est douteux.

En tout cas, cette situation dangereuse, très préjudiciable aux intérêts tant qu'au prestige de l'Angleterre, prouve une fois de plus, qu'en politique comme dans la vie privée, quand on sème l'injustice, on récolte la haine et le désordre.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Paul GOURMAND.

Patriotisme Naturel

C'est une commune et grave erreur de croire que les pacifistes sont des antipatriotes. Loin de professer des idées délayables au sentiment d'amour du pays, ils sont au contraire les plus sincères défenseurs de leur sol, et surtout ceux qui ont le souci de maintenir et de faire respecter la gloire particulière dont on doit honorer sa nation pour ses constantes recherches dans la voie du progrès et de l'humanité, pour ses découvertes, fruits de travaux persévérants, berceau des réalisations futures, qui ont assuré sa grandeur dans le passé et qui l'assureront dans l'avenir. Et l'on se convaincra aisément, par les lignes qui vont suivre, jusqu'à quel point les ferailleurs méconnaissent la sublime beauté de l'idéal civilisateur des pacifistes et combien les projets guerriers et conquérants rendent insensibles aux plus nobles conceptions des apôtres de la Fraternité Universelle.

Oui, nous sommes contre la déformation du patriotisme, et qui a nom : chauvinisme, excitation à la guerre. Exalter, dans l'éventualité de combats possibles, le sentiment de la patrie, c'est créer dans l'esprit des gens une animosité qui n'a rien de naturel, une hostilité d'éducation qui est d'autant plus nuisible qu'elle pousse, sans raison, deux peuples susceptibles de fraterniser ou d'entretenir des rapports amicaux à se considérer en irréconciliables ennemis.

Or, c'est une œuvre néfaste, indigne d'hommes instruits par l'horreur de vingt siècles de barbarie, et c'est, bien plus, un soin et une préoccupation inutiles. Car nous possédons tous

un patriotisme naturel, inné, suffisant qui résulte de toutes les causes légitimes qui nous rattachent à notre pays. Soyez certains que la défense de la patrie en danger sera toujours assurée, tant que ce danger viendra de l'extérieur, tant que nous ne pourrions nous reprocher de n'avoir pas fait le nécessaire pour éviter les collisions sanglantes. C'est une force latente qui surgit au moment voulu et engendre des dévouements admirables, mais il est prudent et sage de ne point l'exciter, ni l'alimenter sans causes graves. Et ce patriotisme vrai, sincère, naturel, spontané, universel, ne comportant rien d'artificiel, c'est la forme actuelle transposée dans notre époque, adaptée à nos conditions de vie contemporaine, du primordial instinct de la conservation, qui se présente de nos jours surtout comme l'instinct de la conservation de la LIBERTÉ dont nous jouissons. Et croyez fermement que lorsque celle-ci sera réellement et injustement menacée, et les moyens de conciliation repoussés malgré l'offre de transactions équitables, d'ententes honorables, vous verrez se lever par tout le pays, insoufflé, farouche, sublime, une armée formidable de défenseurs résolus, une magnifique, une inconcevable moisson de héros !

C'est le seul cas où je trouve que le patriotisme est beau, qu'il est grand nécessaire et légitime, parce qu'il est alors une organisation consciente contre l'ennemi au droit des gens désireux de vivre heureux, harmonieusement, fraternellement dans la Paix et dans l'Amour.

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

un patriotisme naturel, inné, suffisant qui résulte de toutes les causes légitimes qui nous rattachent à notre pays. Soyez certains que la défense de la patrie en danger sera toujours assurée, tant que ce danger viendra de l'extérieur, tant que nous ne pourrions nous reprocher de n'avoir pas fait le nécessaire pour éviter les collisions sanglantes. C'est une force latente qui surgit au moment voulu et engendre des dévouements admirables, mais il est prudent et sage de ne point l'exciter, ni l'alimenter sans causes graves. Et ce patriotisme vrai, sincère, naturel, spontané, universel, ne comportant rien d'artificiel, c'est la forme actuelle transposée dans notre époque, adaptée à nos conditions de vie contemporaine, du primordial instinct de la conservation, qui se présente de nos jours surtout comme l'instinct de la conservation de la LIBERTÉ dont nous jouissons. Et croyez fermement que lorsque celle-ci sera réellement et injustement menacée, et les moyens de conciliation repoussés malgré l'offre de transactions équitables, d'ententes honorables, vous verrez se lever par tout le pays, insoufflé, farouche, sublime, une armée formidable de défenseurs résolus, une magnifique, une inconcevable moisson de héros !

C'est le seul cas où je trouve que le patriotisme est beau, qu'il est grand nécessaire et légitime, parce qu'il est alors une organisation consciente contre l'ennemi au droit des gens désireux de vivre heureux, harmonieusement, fraternellement dans la Paix et dans l'Amour.

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

Emile CHRISTOPHE

L'ÉVOLUTION D'UNE ÂME

ROMAN PSYCHOSIQUE

69

Par COMBES Léon

Tous droits de reproduction en France et à l'étranger ABSOLUMENT RÉSERVÉS

DEUXIÈME PARTIE LE VERBE ET LE DOGME

CHAPITRE XVII

LUMIÈRE DANS LES TÉNÉBES

Le questionnaire remis au chef du jury, celui-ci se refusa aussitôt pour délibérer, tandis que, dans la salle, une chaleur suffocante régnait, les trois cent personnes composant le public, enlaidies les unes sur les autres, ruisselant de sueur, commençaient les diverses phases de l'audience et des débats sous les palpitements abîmés des mouchoirs et des éventails.

La délibération ne fut pas longue heureusement. Quelques minutes s'étaient à peine écoulées que les douze jurés étaient de nouveau à leur place, silencieux, impénétrables.

Alors, sur l'invitation du président des assises et l'accusé absent, le chef du jury, homme à visage ouvert et intelligent, encadré d'une barbe fluide grisonnante remit le verdict au président qui, dans un silence angoissant en fit donner lecture.

« Sur mon honneur et sur ma conscience devant Dieu et devant les hommes, la déclaration du jury, est : Première question :

Levasseur Georges, accusé présent est-il coupable d'avoir le 11 juin 19, volontairement porté des coups et fait des blessures au sieur Firming ?

Réponse : Non.

Un frémissement de joie intense courut dans l'auditoire, agité frénétiquement les pâles visages de la foule anxieuse tandis que le docteur Noirestier, radieux, serrait avec force les mains des dames Levasseur ; mais la lecture continuait :

Deuxième question : Les dits coups portés et les dites blessures faites volontairement mais sans l'intention de donner la mort l'ont-ils occasionnée ?

Réponse : Non.

La cause était gagnée, aussi ce fut au milieu d'une rumeur grossissante que la lecture du questionnaire se terminait :

Question d'excuse posée d'office comme résultant des débats par M le président de la cour d'assise.

Pas de réponse.

La lecture du questionnaire terminée, le président et les conseillers à la cour, se levèrent et sans sortir de la salle discutèrent un instant à voix basse.

Leur concubine terminée :

Amenez l'accusé », ordonna le Président.

Georges Levasseur, pâle mais résolu, entra, monta à son banc et resta debout.

Greffier, donnez lecture du verdict.

Alors, dans le silence solennel, de la salle, le greffier lut :

En conséquence, la cour ordonne la mise en liberté immédiate du sieur Levasseur Georges, à moins qu'il ne soit retenu pour autre cause.

Et le président ajouta :

« Georges Levasseur, vous êtes libre ».

Une ovation triomphale, une tempête d'applaudissements qui se propagea, longement au dehors de la salle parmi la foule massée dans le vestibule et sur le péristyle du palais accueillit le jugement de la Cour.

A l'annonce de sa mise en liberté immédiate, Georges Levasseur chancela, sous le coup d'une violente émotion.

Il porta les mains à son cœur, comme pour le comprimer, aspira l'air profondément et rebondit sans force sur son banc en inclinant la tête sur une épaule.

Il fut infiniment touché si son défenseur qui s'était tourné vers lui pour l'embrasser ne l'eût soutenu.

Cependant le docteur Noirestier s'était levé et transporté de joie, serrait à nouveau les mains de la mère de Magdeleine, et celles de la mère de l'accusé, pleurant de joie. Il venait de presser également, à ses côtés, les mains de l'abbé Charmont souriant tristement, les yeux voilés.

Sur l'appel vibrant de l'avocat il se retourna vivement et aperçut Georges Levasseur évanoui et défaillant.

Se précipitant aussitôt vers lui fut l'affaire d'un instant. Son brusque

part départ attira l'attention des deux me-

mes qui accoururent auprès du jeune homme et du vieux médecin.

Un groupe de curieux se formaient autour de Georges Levasseur et de sa famille éplorée.

Mais déjà celui-ci s'était redressé, souriant :

« Ce n'est rien, déclara-t-il au vieux médecin, tandis que, peu à peu, le vieillard à ses joues enflammées roses. Ce n'est rien : un coup au cœur, étrange, inexplicable ; une douleur aiguë à la poitrine, puis un vide extraordinaire en moi, comme si ma vie s'était écoulée par là ».

Et le jeune homme portait sa main à son sein gauche, étouffé de l'impression étrange qu'il venait d'éprouver, tandis que, pensif, le docteur Noirestier acquiesçait de la tête comme s'il répondait à une interrogation mentale.

« Mais ce n'est rien, termina Georges Levasseur. C'est passé ! Embrassez-moi, mon cher ami, et sortons d'ici, éloignons nous de ces murs où j'étouffe. Ah ! la liberté !... »

Le docteur Noirestier tomba dans les bras du jeune homme.

